

ARRETE PORTANT MISE A JOUR DES TARIFS DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Le Maire de la Commune de Mutzig,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2020 autorisant le Maire à fixer les droits de nature non fiscale,

ARRETE

Article 1er : les tarifs de l'Ecole municipale de musique sont arrêtés à compter du 12 juin 2023 comme suit:

Tarif plein :

TARIFS TRIMESTRIELS EN EUROS					
COURS	DUREE par semaine	Elèves domiciliés à Mutzig		Elèves domiciliés hors Mutzig	
		Enfant	Adulte	Enfant	Adulte
Eveil musical	45 mn	64 €	-	94 €	-
Cours instrumental (sauf piano)	30 mn	121 €	131 €	167 €	178 €
Cours de piano	30 mn	126 €	136 €	173 €	184 €
Cours instrumental (sauf piano)	15 mn	60 €	65 €	83 €	89 €
Cours de piano	15 mn	63 €	68 €	87 €	92 €
Cours collectif instrumental ou atelier vocal	45 mn	107 €	118 €	152 €	164 €
Cours individuel de solfège	30 mn	121 €	131 €	167 €	178 €
Cours collectif de solfège (élève non inscrit en cours instrumental)	45 mn	64 €	75 €	94 €	106 €
Cours collectif de solfège (élève inscrit en cours instrumental)	45 mn	Gratuit			
Chorale	Droits d'inscription annuelle pour les élèves non-inscrits à l'école				
Orchestre	Gratuit				
Location d'instruments		43 €		46 €	
TARIFS ANNUELS EN EUROS					
Droits d'inscription annuelle		37 € par famille		40 € par famille	

Tarif réduit : (sauf cours instrumental 15 mn)

La réduction trimestrielle s'applique au plus jeune inscrit de la famille

- 2^{ème} discipline ou 2^{ème} inscrit de la même famille : réduction de 17 € / trimestre
- 3^{ème} discipline ou 3^{ème} inscrit de la même famille : réduction de 52 € / trimestre
- 4^{ème} discipline ou 4^{ème} inscrit de la même famille : réduction de 90 € / trimestre
- à partir du 5^{ème} inscrit : gratuit pour le plus jeune

Une réduction de 50% sur le montant à payer trimestriellement est accordée aux agents municipaux actifs et leurs ayants-droits (conjoint, enfants).

Aucune réduction n'est accordée au titre d'une double inscription à l'école de musique de Molsheim et Mutzig.

Fait à Mutzig, le 9 juin 2023

Le Maire,

Jean-Luc SCHICKELE

